

Espace Régional de Concertation pour l'EEDD en Auvergne-Rhône-Alpes

Programme pluriannuel 2019-2021

L'espace régional de concertation pour l'EEDD en Auvergne-Rhône-Alpes est fondé sur trois orientations stratégiques :

- OS1 « Adultes » : renforcer la sensibilisation, l'information, la formation et l'accompagnement au changement des publics adultes sur les différents sujets de la transition écologique.
- OS2 « Territoires » : développer la prise en compte de l'EEDD dans et par les territoires.
- OS3 « Climat » : accompagner les différents publics vers l'adaptation (aux effets) et l'atténuation (des causes) des changements climatiques, notamment avec le levier de la biodiversité.

Ces orientations font l'objet d'une programmation pluriannuelle à travers des fiches action qui pourront être ajustées chaque année. Une fiche action spécifique « Animation et coordination de l'ERC-EEDD » vient compléter le programme d'action annuel.

Ces fiches sont décrites dans les pages suivantes.

Leur mise en œuvre progressive sur la période 2019-2021 dessine une stratégie d'actions partagée au plus près des besoins exprimés par l'ensemble des partenaires, de leur capacité d'action et de mobilisation, ainsi que des contraintes en termes de moyens (y compris financiers).

Espace Régional de Concertation pour l'EEDD en Auvergne-Rhône-Alpes

Programme pluriannuel 2019-2021

Fiche « Animation et coordination de l'ERC-EEDD »

Enjeux
L'ERC-EEDD est un processus de dialogue favorisant la mobilisation de tous les acteurs, l'émergence d'une culture commune et de solutions collectives les plus efficaces possibles. Cette démarche existe si chaque organisation consacre du temps pour participer à ce dialogue et si celui-ci est animé et coordonné par une équipe dédiée qui prépare et propose des outils et méthodes permettant l'expression de tous et le travail collectif.
Orientation
Animer et coordonner la concertation pour l'EEDD
Objectifs
<ul style="list-style-type: none">• Animer la gouvernance de l'ERC-EEDD en s'appuyant sur les acteurs des territoires• Communiquer sur l'ERC-EEDD.• Coordonner la mise en œuvre du programme d'actions de l'ERC-EEDD.
Actions à conduire sur la période 2019-2021
<ul style="list-style-type: none">• Organisation et animation du COPIL (1 réunion par an)• Organisation et animation des groupes d'animation (2 réunions par an)• Organisation de la plénière de l'ERC-EEDD (une journée régionale par an avec les réunions des groupes de travail au cours de celle-ci)• Rencontres de partenaires à mobiliser pour intégrer le groupe d'animation• Rédaction d'un document de présentation de l'ERC-EEDD
Mise en œuvre 2019
<u>1^{er} semestre 2019</u> <ul style="list-style-type: none">- Rédaction d'un document de présentation de l'ERC-EEDD- Rencontres de partenaires à mobiliser pour intégrer le groupe d'animation- Organisation et animation de la première réunion du comité d'animation <u>2^e semestre 2019</u> <ul style="list-style-type: none">- Organisation de la plénière de l'ERC-EEDD- Organisation et animation la deuxième réunion du comité d'animation- Organisation et animation du COPIL
Moyens d'animation 2019
Estimation du temps de travail pour l'animation par le GRAINE : 26 jours.

Espace Régional de Concertation pour l'EEDD en Auvergne-Rhône-Alpes

Programme pluriannuel 2019-2021

Fiche Orientation Stratégique n°1 « Adultes » et actions à conduire

Enjeux
Face aux grands défis environnementaux et sociétaux (changement climatique, préservation de la biodiversité, protection des milieux aquatiques, économie circulaire, santé environnement...), il y a urgence à agir pour faire prendre conscience, accompagner la nécessaire évolution des modes de vie, et conduire à des changements de pratiques et de postures individuelles et collectives. Il s'agit d'en faire une évidence partagée par les citoyens, les acteurs socio-économiques et les décideurs. L'enjeu est également d'accompagner ceux qui souhaitent agir, porter des dynamiques, et qui sont parfois isolés et démunis. C'est pourquoi, la sensibilisation, l'information, la formation et l'accompagnement au changement sur les différents sujets de la transition écologique doit s'adresser à tous les publics (le citoyen, l'élu, l'acteur, le décideur, le salarié...), et sur tous les territoires.
Orientation
Renforcer la sensibilisation, l'information, la formation et l'accompagnement au changement des publics adultes sur les différents sujets de la transition écologique, notamment le changement climatique.
Objectifs
<ul style="list-style-type: none">• Identifier et valoriser les actions d'échanges et de formation entre acteurs éducatifs sur les thèmes de la sensibilisation, de l'information, de la formation et de l'accompagnement des publics adultes notamment organisées par les partenaires régionaux.• Repérer les besoins en termes d'échanges et de formations entre acteurs éducatifs.• Apporter collectivement des réponses aux besoins et favoriser l'innovation et le transfert dans les territoires.
Actions à conduire sur la période 2019-2020
<ul style="list-style-type: none">• Identification d'actions d'échanges et de formation entre acteurs éducatifs (de type journées d'échanges, rencontres, forums, colloques, séminaire de recherche et formations).• Valorisation des actions d'échanges et de formation entre acteurs éducatifs et les ressources qui en découlent notamment par le biais du numérique et des rendez-vous annuels de l'ERC-EEDD.• Repérage des besoins en termes d'échanges et de formations entre acteurs éducatifs.• Rédaction de préconisations et de perspectives pour le développement de la formation des acteurs, et favoriser leur mise en œuvre (collectivement ou en interne de chaque organisation).
Mise en œuvre 2019
<u>1er semestre 2019</u> <ul style="list-style-type: none">- Constitution d'un groupe de travail.- Identification des actions d'échanges et de formation entre acteurs (en cours ou en projet) par un travail à distance.- Analyse des actions d'échanges et de formation recensées par le groupe de travail (typologie des actions, territoires concernés, ...). <u>2e semestre 2019</u> <ul style="list-style-type: none">- Lors de la plénière de l'ERC-EEDD, le groupe de travail présentera l'analyse des actions recensées et animera une réflexion sur les besoins et actions à mener collectivement.- Valorisation des projets d'actions identifiés en amont et pendant la plénière- Définition des actions à conduire en 2020.
Moyens d'animation 2019
Estimation du temps de travail pour l'animation par le GRAINE : 16 jours.

Espace Régional de Concertation pour l'EEDD en Auvergne-Rhône-Alpes

Programme pluriannuel 2019-2021

Fiche Orientation Stratégique n°2 « Territoires » et actions à conduire

Enjeux
<p>Les territoires sont des échelles appropriées pour réaliser la transition écologique. L'initiative doit venir du terrain au plus près des habitants. Les différentes évolutions du cadre de l'action publique sur les questions environnementales au sein des territoires peuvent être une opportunité pour favoriser l'intégration de l'EEDD dans les politiques publiques territoriales.</p> <p>C'est pourquoi, il est nécessaire d'informer et former les élus (notamment des communes) et les techniciens des collectivités à l'importance de développer l'EEDD et qu'elle constitue un levier dans la conduite de leurs politiques publiques. En appui et en articulation avec des initiatives ou des dispositifs existants (par exemple le dispositif TEN « territoires engagés pour la nature » ou la formation nationale des élus locaux « Biodiversité et territoires » portée par l'AFB, Régions de France et le Réseau des Agences Régionales de l'Énergie et de l'Environnement), il s'agit aussi d'aider les collectivités à développer des projets de reconquête de la biodiversité, pour prendre davantage en compte l'EEDD dans leur politique.</p> <p>L'enjeu est également de contribuer et de faciliter le développement des partenariats sur les territoires.</p>
Orientation
Développer la prise en compte de l'EEDD dans et par les territoires.
Objectifs
<ul style="list-style-type: none">• Sensibiliser et outiller élus et techniciens des collectivités sur l'EEDD.• Co-construire un module type de formation à destination des élus et des techniciens des collectivités.
Actions à conduire sur la période 2019-2021
<ul style="list-style-type: none">• Rencontres des associations d'élus, de collectivités, des acteurs de la formation des élus et des techniciens (CNFPT, association des maires de France ...) pour les informer et les inviter à participer aux travaux• Création d'un groupe de travail, incluant autant que possible des élus et membres de collectivités.• Rédaction par le groupe de travail d'un document de sensibilisation à l'EEDD (comprenant intérêt, les plus-values, les points de vigilances, des préconisations...).• Diffusion et valorisation du document de sensibilisation : le groupe de travail conduira dans ce cadre une réflexion sur la stratégie de diffusion.• Co-construction d'un module de formation, en lien avec le CNFPT, les associations d'élus...
Mise en œuvre 2019
<u>1er semestre 2019</u> <ul style="list-style-type: none">- Remobilisation des collectivités impliquées dans le processus d'élaboration du projet d'ERC-EEDD ARA (ayant répondu au questionnaire et/ou participé aux ateliers) et affiner les besoins.- Rencontres des différentes associations d'élus et de collectivités du territoire pour les informer et les inviter à participer aux travaux.- Recensement des documents de sensibilisation sur l'EEDD à destination des élus et techniciens de collectivités existant.- Création d'un groupe de travail- Rédaction d'un projet de document de sensibilisation avec le groupe de travail. <u>2^e semestre 2019</u> <ul style="list-style-type: none">- Présentation du projet de document de sensibilisation lors de la plénière pour enrichissements et amendements.- Modification du document avec les apports de la plénière.
Moyens d'animation 2019
Estimation du temps de travail pour l'animation par le GRAINE : 16 jours

Espace Régional de Concertation pour l'EEDD en Auvergne-Rhône-Alpes Programme pluriannuel 2019-2021

Fiche Orientation Stratégique n°3 « Climat » et actions à conduire

Enjeux
Une région, des territoires vulnérables aux conséquences du changement climatique. Une information, une formation, une éducation, une campagne de communication, un accompagnement de la population et des territoires à développer. Une réflexion nécessaire des acteurs éducatifs sur les postures éducatives, les méthodes et les outils.
Orientation
Accompagner les différents publics vers l'adaptation (aux effets) et l'atténuation (des causes) des changements climatiques, notamment avec le levier de la biodiversité.
Objectifs
<ul style="list-style-type: none">• Favoriser la mise en œuvre d'actions éducatives pour renforcer la prise en compte des enjeux climatiques par la population d'Auvergne-Rhône-Alpes.• Appuyer les acteurs éducatifs dans la mise en œuvre de leurs actions sur le terrain.
Actions à conduire sur la période 2019-2021
<ul style="list-style-type: none">• Collecte des besoins et des enjeux des acteurs éducatifs pour informer, former, éduquer ou accompagner la population sur le sujet des changements climatiques.• Création d'un groupe de travail.• Conception d'un projet collectif pour soutenir les initiatives éducatives sur les territoires (par exemple en termes d'outils, de dispositifs...).• Accompagner la mise en œuvre de ce projet.
Mise en œuvre en 2019
<u>2^e semestre 2019</u> Lors de la plénière, partage des enjeux et des besoins des acteurs éducatifs sur leurs territoires et réfléchir à des réponses collectives pour les accompagner dans la mise en œuvre de leurs actions, en favorisant le développement et la prise en compte des enjeux climatiques en Auvergne-Rhône-Alpes (exemple d'actions possibles : organisation d'un évènement concernant les enjeux du changement climatique...). Ce temps de travail lors de la plénière lance la création du groupe de travail.
Moyens d'animation 2019
Estimation du temps de travail pour l'animation par le GRAINE : 16 jours.